

CONSTITUTION DU DOSSIER
ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE
Pièces à joindre à la demande

- O Dossier de demande d'aide sociale (constitué en mairie avec la secrétaire),
- O Certificat médical (imprimé à retirer en mairie) rempli par le médecin traitant,
- O Copie intégrale du livret de famille, ou pour les personnes célibataires sans enfant, copie de la carte d'identité, d'un passeport de la communauté européenne ou de l'acte de naissance,
- O Copie du titre de séjour en cours de validité pour les demandeurs de nationalité étrangère,
- O Copie de la dernière déclaration pré-remplie d'impôt sur le revenu et du dernier avis d'imposition ou de non-opposition
- O Le cas échéant, copie de la dernière taxe foncière
- O Relevé de la matrice cadastrale (en mairie)
- O Copie des **trois derniers relevés** de banque de l'année précédant la demande sur lesquels sont versées les ressources **du couple**
- O L'imprimé « relevé des capitaux placés » dûment complété et signé par votre ou vos banques
- O Relevé d'identité bancaire
- O Photocopie du jugement de tutelle, de curatelle ou de sauvegarde de justice, s'il y a lieu
- O Si le demandeur est hébergé en établissement, justificatif de sa situation antérieure : propriétaire, locataire, hébergé... (*quittance de loyer*)
- O Copie de la dernière facture de l'établissement d'accueil (APA en établissement uniquement)
- O Copie du Contrat pour les familles d'accueil
- O Numéro de pension et adresse de la caisse de retraite principale
- O **Autre** : pour un portage de repas à domicile, ou un hébergement en établissement ou en accueil familial, fournir la liste des membres de la famille (parents, grands-parents, beaux-parents, enfants, petits-enfants, gendres, belles-filles) tenus à la dette alimentaire (nom - prénom - date de naissance - parenté et adresse).